



GRUPE DE RECHERCHE SUR L'ENTREPRENEURIAT EN AFF

# Colloque international

## Thème

« Entre bricolage et survie, quels modèles économiques pour l'entrepreneuriat féminin au Maghreb et au Sahel : Bilans, enjeux et perspectives »

# Appel à Communications

11-12 et 13 avril Nouakchott-Mauritanie

Durée : 3 journées

Lieu : Université de Nouakchott Al Aasriya ou Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mauritanie-Nouakchott-Mauritanie

## Contexte

Il semble difficile à partir de l'analyse de la littérature existante de parler d'entrepreneuriat féminin en contexte africain lorsqu'on se réfère aux femmes propriétaires de toutes petites entreprises de commerce ou de service populaire (vendeuse de poisson, de salade, de persil, restaurants, ateliers de couture, salons de coiffure, épiceries, etc.), tant leurs pratiques entrepreneuriales semblent incompatibles avec la rationalité capitaliste (Hugon et al. 1977 ; Hugon 1995 ; Lachaud 1985). Cette littérature révèle qu'une contrainte majeure pèse sur leurs pratiques professionnelles hypothéquant largement les possibilités de création de richesses et donc de valeur.

Certes il existe depuis longtemps une littérature abondante et bien documentée qui décrit les pratiques des femmes entrepreneures. Elles créent des petites structures, généralement informelles. Elles sont selon Lalouche (1998) entreprenants sans pour autant accéder au statut d'entrepreneur.

Les secteurs dans lesquels opèrent les femmes entrepreneures sont considérés comme étant plus risqués et n'offrant qu'une perspective de croissance très limitée. La forme juridique des entreprises féminines semble souvent inexistante ou au mieux prenant la forme d'une entreprise individuelle. Il va s'en dire que les difficultés d'accès au financement et le taux élevé d'analphabétisme constituent autant d'handicaps à la création d'entreprises, et par ricochet, au développement de l'entrepreneuriat féminin en général. Par ailleurs, les femmes entrepreneures éprouvent encore beaucoup de difficultés à se libérer de certaines contraintes sociales (persistance de pesanteurs sociologiques, de certaines pratiques et coutumes, ignorance des lois, dépendance économique, manque de ressources...).

Il est aujourd'hui communément admis que l'entrepreneuriat féminin, en particulier dans les pays du Sud, est un atout économique important. Les études empiriques effectuées ici et là ont cherché à repérer les facteurs qui pouvaient limiter ou favoriser cet entrepreneuriat féminin. Il faut dire que la difficulté première à la création d'entreprise par les femmes résulte du fait qu'elles doivent avoir l'autorisation de leur mari ou de leur père (25%). Ensuite, un facteur plus universel est souligné, lié au fait qu'il n'y a pas partage des tâches domestiques avec le conjoint et que l'éducation des enfants incombent essentiellement aux femmes (21%). En revanche ce qui peut favoriser l'entrepreneuriat féminin c'est l'accès à l'éducation certes généralement possible comme pour les hommes mais qu'il convient d'encourager dans les familles (29%). L'existence de structures spécifiques pour encourager et accompagner l'entrepreneuriat féminin semble aussi nécessaire (15%). Enfin, le soutien du conjoint et de la famille (10%) de même que l'autonomie financière de la femme (12%) apparaissent comme des facteurs favorables à l'entrepreneuriat féminin. Cependant les opinions varient sensiblement entre les hommes et les femmes : ces derniers sont plus favorables au soutien familial (12% contre 7% pour les femmes) mais considèrent que l'autonomie financière de la femme est moins nécessaire au succès de leur entreprise (10% contre 19% chez les femmes).

En définitive les différences rencontrées et les difficultés relevées ne sont pas nécessairement spécifiques à l'entrepreneuriat et renvoie de manière plus générale à la place de la femme dans la société. L'accès à l'entrepreneuriat est cependant un bon révélateur de ces difficultés. La mixité scolaire apparaît comme un moyen pour réduire les inégalités

homme femme dans la société. Certains proposent de promouvoir l'approche genre en faveur des femmes.

En fait, dans un contexte de globalisation, l'entrepreneuriat féminin s'assimile de plus en plus quasi automatiquement à un entrepreneuriat de nécessité motivé par l'obligation de créer son entreprise pour sortir de la précarité et de la pauvreté. Ainsi, l'entrepreneuriat de survie occupe une place centrale dans toutes les sociétés africaines. Il suffit de se promener dans les marchés et espaces publics africains pour s'en convaincre. Cette dichotomie pauvreté /entrepreneuriat concentre toutes les réflexions. Il s'avère difficile de quantifier du point de vue statistique, l'importance de l'entrepreneuriat de survie à travers le monde. En particulier, l'Afrique et l'Asie échappe à toute réelle statistique. Toutefois, selon la Banque Africaine de développement, l'entrepreneuriat de survie représenterait près de 55 % du produit intérieur brut (PIB) cumulé de l'Afrique subsaharienne.

De manière plus détaillée, l'Agence française de développement a relevé en 2006, après enquête sur le terrain, que 90% des personnes actives exercent dans l'économie informelle au Cameroun et au Sénégal, contre 80% en Afrique du Sud, 50% en Ethiopie et moins de 40% au Maroc.

L'ensemble des éléments de l'environnement socioculturel énumérés ci-dessus incitent, d'une part à la plus grande prudence dans l'analyse de la situation des femmes propriétaires de TPE sous le rapport de leurs incapacités à entreprendre comme leurs consœurs occidentales. Par ailleurs le lien entrepreneur capitalisme n'est pas évident et semble dépassé dans l'entrepreneuriat collaboratif et solidaire du point de vue de Pascal Labazee, qui était largement partagé dans les années 90 qui disait que l'entrepreneur africain est «un bricoleur qui n'a (...) nul pouvoir de faire le capitalisme à la manière de ses pairs occidentaux qui purent révolutionner les routines sociales, techniques et politiques de la production quand ils ne les trouvèrent pas d'emblée transformées » (1994, p. 4).

De fait, l'accomplissement des pratiques entrepreneuriales par les femmes se forme à partir de leur environnement familial, religieux, économique, mais aussi politique. Comme le montre une multitude de travaux de recherche. Il semble toutefois utile de questionner ces travaux dans le contexte maghrébin et sahélien afin d'explorer des voies nouvelles pour relancer l'entrepreneuriat féminin dans cet espace régional.

### **Thèmes du colloque sans être exhaustif**

- Les modèles économiques des pratiques entrepreneuriales féminines en contexte maghrébin et sahélien
- Les pratiques entrepreneuriales informelles et les startups des femmes maghrébines et sahéliennes
- Le Financement des femmes entrepreneures
- L'entrepreneuriat féminin inclusif
- L'entrepreneuriat féminin et résilience
- L'entrepreneuriat social et solidaire
- L'entrepreneuriat féminin et le développement durable
- L'entrepreneuriat féminin et migration
- L'Innovation frugale (le modèle indien) et l'entrepreneuriat féminin africain.

- Tout ce qui replace l'entrepreneuriat féminin dans les divers enjeux socioéconomiques et environnementaux.

### **Objectifs généraux du colloque**

- Dresser l'état des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Maghreb et au sahel
- Mettre à la disposition des universitaires et des praticiens comme les entrepreneures, les décideurs politiques, les organisations internationales et la société civile une première plateforme de discussion sur les pratiques entrepreneuriales féminines existantes au Maghreb et au Sahel. Et, naturellement celles à privilégier ayant pour objectif de renforcer leur soutenabilité et leur durabilité.
- Et enfin, examiner les différents dispositifs permettant d'améliorer le niveau du succès entrepreneurial des femmes entrepreneures en vue de créer un véritable espace entre actrices et l'écosystème entrepreneurial.

### **Objectifs spécifiques**

L'objectif aussi du colloque est d'apporter un éclairage sur les enjeux des pratiques des femmes entrepreneures maghrébines et sahéliennes ainsi que les défis à relever pour l'avenir des femmes entrepreneures.

### **Format du colloque**

Le colloque se déroulera sur 3 jours à

L'Université de Nouakchott Al Aasriya ou Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mauritanie, Nouakchott-Mauritanie.

### **Participants**

Il verra la participation :

- D'Universitaires
- De Think Tanks
- De la Société civile, des organisations intergouvernementales, des associations professionnelles,
- De Représentants des Gouvernements
- D'organisations s'intéressant à l'entrepreneuriat féminin
- D'Entrepreneures/entrepreneurs
- D'Organisations dédiées autonomisation économique des femmes
- La participation des jeunes chercheurs et chercheuses ainsi que des femmes entrepreneures est fortement encouragée
- Un Prix Jeune Chercheur sera décerné à la meilleure communication de la Conférence.

-----

## Présentation des propositions

Les communications au colloque pourront porter sur des réflexions théoriques, des travaux pratiques ou des études empiriques. **Nous vous invitons à soumettre votre proposition de communication intégrale dans un document au format Word, au plus tard le mercredi 20 mars 2019 à l'adresse : [nenekane2002@yahoo.fr](mailto:nenekane2002@yahoo.fr) copie à [ntep\\_f@yahoo.fr](mailto:ntep_f@yahoo.fr) ; [salemabeidna@gmail.com](mailto:salemabeidna@gmail.com); et [chroqui@yahoo.fr](mailto:chroqui@yahoo.fr)**

Les propositions de communications devraient inclure l'information suivante :

- le titre de la communication
- les noms des coauteurs avec leurs affiliations et leurs coordonnées complètes
- le nom de la personne qui présentera la communication
- une communication détaillée de pages au maximum (mise en contexte, problématique, méthodologie et principaux résultats)
- Les textes définitifs de publication devront être envoyés pour le 31 mars 2019. Par ailleurs, des textes pourraient être sélectionnés pour publication dans une revue scientifique.
- Les auteurs seront informés par e-mail de la réponse faite à leur proposition de communication. À cette date, un programme provisoire des séances plénières et des différentes séquences thématiques et ateliers du colloque sera également proposé.
- Les auteurs dont le comité scientifique retiendra les meilleures soumissions seront invités à soumettre un texte complet de 6 500 à 13 000 mots, en vue de leur publication dans un numéro spécial du Journal of Small Business & Entrepreneurship

---

## Calendrier

<b>20 mars 2019</b>	<b>Date limite d'envoi de votre communication intégrale</b>
<b>31 mars 2019</b>	Communication de la décision d'acceptation ou du refus de la proposition à l'auteur(e) principal (e)
<b>02 avril 2019</b>	Présentation de la programmation finale du colloque
<b>05 avril 2019</b>	Date limite pour s'inscrire au colloque
<b>11 au 13 avril 2019</b>	Tenue du colloque
<b>30 juin 2019</b>	Date limite de soumission d'un texte de 6 500 à 12 000 mots sur le site web du GREA et du Journal of Small Business & Entrepreneurship pour publication d'un numéro spécial